

Mr. Lagorce sentant depuis longtemps qu'il ne pouvait continuer cette école utilement sans s'être bien formé à l'enseignement par l'étude approfondie des principales méthodes et par la visite de quelques institutions, obtint de son Evêque la permission d'aller en France pour atteindre ce but. Après avoir congédié ses élèves, il partit de Montréal le 2 Mai 1851, et arriva à Paris au mois de Juin, ayant déjà visité les institutions d'Orléans, de Paris, de St. Médard, il se rendit à Lyon où il espérait trouver des collaborateurs qui l'accompagneraient au Canada pour le seconder dans cette œuvre de charité, mais il ne put réussir.

(A suivre.)

Prospectus :

Cette maison d'Education, fondée en 1848, est placée sous le patronage de Sa Grandeur, l'Evêque Catholique de Montréal et du Séminaire de St. Sulpice.

Elle est protégée par le Gouvernement provincial.

Ses classes s'ouvrent le 1er Septembre et se ferment le 1er Juillet.

Le Français et l'Anglais y sont enseignés avec le même soin.

Le cours d'étude est de sept ans et comprend : l'Articulation et la lecture sur les lèvres, le Catéchisme, la Grammaire, l'Histoire, la Géographie, le Calcul, la Tenue des Livres, le Dessin, l'Agriculture, &c., &c.

Il y a des ateliers d'Imprimerie, de Reliure et de cordonnerie.

CONDITIONS.

Pension et instruction.	\$100.	(année scolaire.)
Lavage.....	\$10.	" "
Lit garni.....	\$10.	" "

Payables d'avance, en deux termes.

Les livres, les habits et les soins du médecin sont à la charge des parents.